

AREMA HTA Nord-Pas-de-Calais

MAIRIE SERVICE URBANISME  
HOTEL DE VILLE  
62138 DOUVVIN

Téléphone : 09 69 32 18 99 (choix 1)  
Courriel : drnpdc-aremahta@enedis.fr  
Interlocuteur : Tondeur Aurelien

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

Villeneuve d'Ascq, le 03/03/2023

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'Autorisation d'Urbanisme PC0622762200005 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

Adresse : ZI ARTOIS FLANDRES  
62138 DOUVVIN  
Référence cadastrale : Section AD, Parcelle n° 714/691p  
Section AH, Parcelle n° 365/362p  
Nom du demandeur : AUTOMOBILES CELLS COMPANY

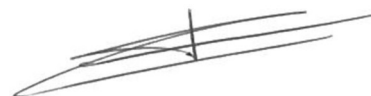
Compte tenu des informations reçues concernant ce projet et sans précision particulière de votre part, nous avons considéré que ce projet sera directement raccordé depuis le réseau RTE (Puissance 70MW), le réseau public de distribution d'électricité géré par Enedis n'est donc pas impacté.

De plus, selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet situé dans une zone d'aménagement concerté (Zone Industrielle Artois Flandres) n'est pas à la charge de la CCU.

Cette réponse reste valable sur la base des hypothèses précédentes pendant la durée de validité de l'autorisation d'urbanisme.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

**Romain DE CRUZ**  
Chef de Pole



1/1

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*